

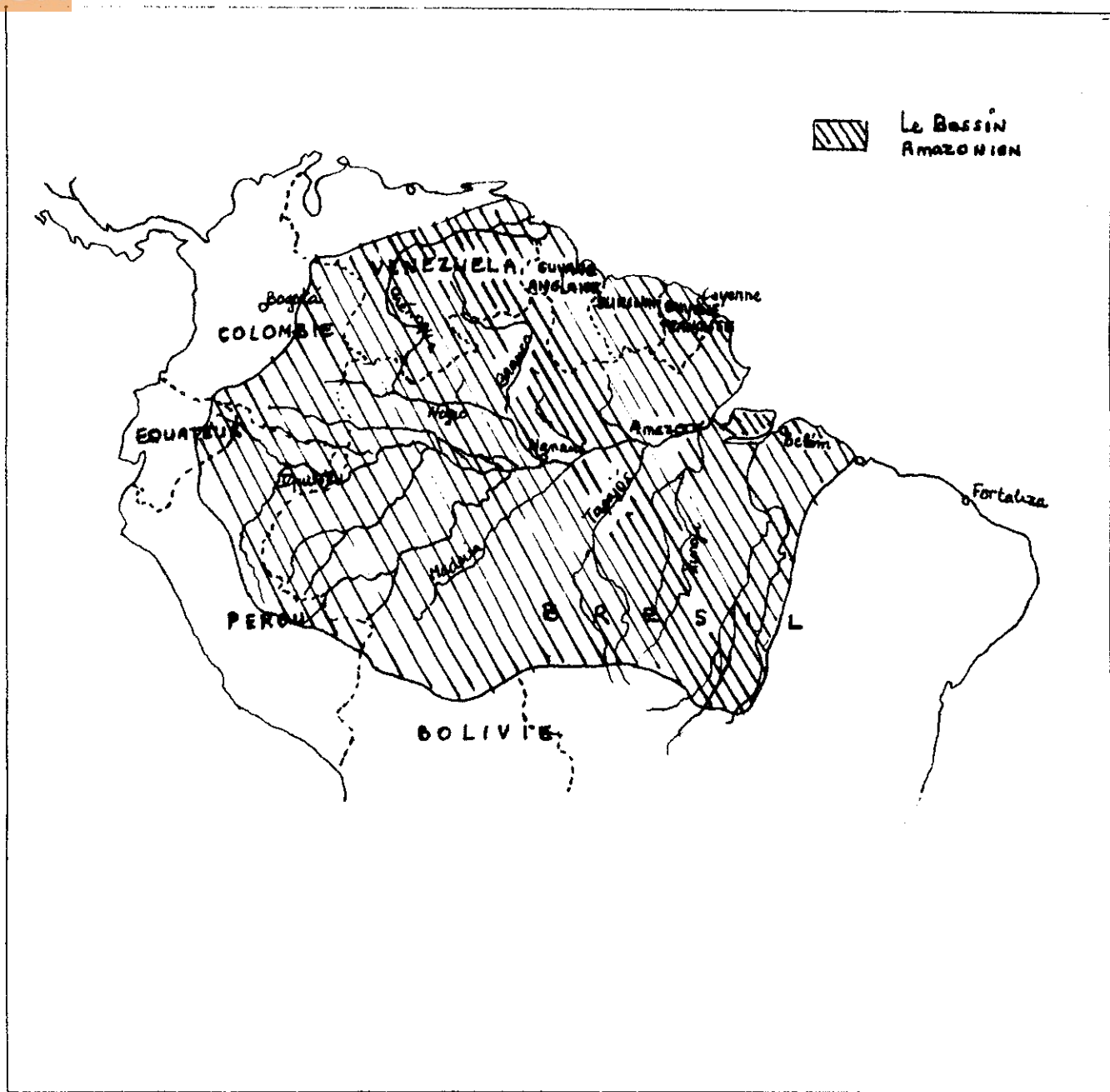
VENEZUELA

l'action des sectes
evangeliques

tailandia:
un défoliant tue
42 personnes

MARCAL
leader guarani
assassiné





COMITE INTERNATIONAL POUR LA DEFENSE DE L'AMAZONIE

Depuis sa création en 1979, le CIDA s'efforce d'informer et de sensibiliser l'opinion publique française sur la question de l'Amazonie. Dans cette région qui s'étend sur les territoires de 9 pays d'Amérique du Sud, les stratégies de développement mises en oeuvre et l'exploitation des ressources naturelles ont trop souvent un caractère prédateur : elles se font à l'encontre des intérêts et de la survie des populations amazoniennes et entravent le développement harmonieux de la faune et de la flore. C'est pourquoi le CIDA se propose de faire connaître les modes de vie, les cultures, les droits des habitants au travers

de publications, de discussions, de débats, de films ou diapositives. Le CIDA soutient et divulgue le travail des groupes et associations qui, au Brésil ou ailleurs, travaillent pour des objectifs semblables.

Enfin le CIDA se propose de constituer un lieu de rencontre où les discussions et les apports les plus diversifiés contribueront à l'enrichir dans l'accomplissement de ses objectifs.

- . CIDA : Association Loi 1901
- . Siège social : 18 rue Budé, 75004 Paris
- . Adresse correspondance : 1 rue Montmartre, 75001 PARIS
- . N° de compte : BNP. 08 10 92/89

CEDI - P.I.B.
 DATA 31/12/86
 COD. 14000106

editorial



7,5 Millions d'hectares, 11 fois la France, la région amazonienne, connue comme la plus grande réserve d'oxygène du monde, s'étend sur les territoires de 9 pays d'Amérique du Sud : Guyane Française, Guyana, Suriname, Venezuela, Colombie, Pérou, Bolivie, Brésil, Equateur.

Avant l'arrivée des européens, 6 Millions d'indiens y vivaient en harmonie avec l'équilibre écologique de la forêt qu'ils connaissaient et respectaient comme leur milieu naturel. Aujourd'hui, les derniers survivants de 5 siècles de colonisation et les populations métisses qui se sont adaptées à cette région sont gravement menacés : par des tentatives de mise en valeur tous azimuts de l'Amazonie, les gouvernements des pays concernés utilisant les ressources naturelles de la forêt comme soupape permettant d'atténuer les problèmes économiques qui les assaillent. C'est en vue du profit qu'ils s'empressent de vendre l'Amazonie au plus offrant, entreprises étrangères en tête, sans se soucier de la survie des populations locales, ni des déséquilibres écologiques irréparables qu'ils autorisent.

C'est pour dénoncer ce pillage auprès de l'opinion publique internationale et soutenir les initiatives sur place visant à défendre les populations et l'environnement de l'Amazonie que le CIDA a mené sa lutte, depuis 1979.

Dernièrement, le Comité s'est trouvé confronté à des difficultés de fonctionnement qui ont gêné son travail. Lors de la dernière Assemblée Générale du 19 Décembre dernier, nous nous sommes demandés si, étant donné l'essoufflement de l'association et le trop petit nombre de militants actifs, il était possible de continuer. Les membres, les sympathisants, ainsi que les représentants d'autres associations présentes (Survival International, Amis de la Terre), ont vivement soutenu le CIDA. Ils ont mis en relief l'importance de notre travail ainsi que les nombreux échos et intérêts qu'il suscite en France, et c'est pourquoi nous avons décidé la reprise des activités. Pour cela, nous nous sommes fixés des objectifs de base :

- Pour aider à résoudre les problèmes financiers, le montant de la cotisation est porté à 150 Francs (soutien : 500 Francs) et chacun est invité à proposer à d'autres personnes l'adhésion qui donne droit à recevoir le Bulletin Informatif (4 par an) et le "Sauve Qui Peut l'Amazonie" annuel.
- Constituer un centre de documentation qui a pour charge de structurer le matériel en notre possession et permettre une manipulation plus efficace du matériel d'actualité.
- Proposer régulièrement des thèmes de discussion qui permettront une meilleure information avec la participation de personnes s'intéressant aux problèmes de l'Amazonie.
- Ouvrir le CIDA vers l'extérieur en cherchant le contact avec d'autres associations et élargir le champ de réflexion en abordant des questions diverses : paysannerie, écologie, stratégies de développement...

Pour ce premier Bulletin Informatif pour l'année 1984, nous avons voulu ouvrir l'éventail des sujets abordés et donner aux lecteurs la possibilité de s'informer plus amplement. Chaque fois, un dossier nouveau sera présenté. Dans ce numéro, il sera consacré au Venezuela. Dans chaque bulletin, il y aura également un rappel des activités du CIDA. Ceux qui auraient des suggestions ou des informations complémentaires à proposer sont vivement conviés à le faire savoir. Nous comptons sur votre collaboration. ■

chronologie

Cette rubrique a pour but la présentation des faits directement liés à la population amazonienne. Dans ce numéro, nous présenterons les principaux événements qui ont eu lieu pendant l'année 83. Dans la mesure du possible, nous essayerons de donner des informations sur tous les pays amazoniens.

BRESIL

. 31 Mai 1983 : la lettre ouverte d'Orlando Valverde, président du CNDDA, (campagne nationale pour la défense et le développement de l'Amazonie) au gouverneur de l'Etat d'Amazonas est publiée. Cette lettre critique la politique destructrice de celui-ci vis-à-vis de la forêt qu'autorise le commerce des peaux animales comme celle du crocodile. A la suite de la lettre, 14 organisations ont manifesté contre la politique gouvernementale.

. 8 Novembre 1983 : Le Président de l'IBDF (Institut Brésilien pour le développement forestier) encourage la construction de la route Trans-Araguaia. Cette route coupera la Réserve Indigène des Karaja ainsi que le Parc Naturel de l'Araguaia.

. 10 Novembre 1983 : Les travaux de prospection pétrolière d'Elf Aquitaine causent la mort de 4 indiens Satêrê. Un autre indien devient infirme pour les mêmes raisons.

. Décembre 1983 : 42 personnes sont mortes en conséquence de l'utilisation du défoliant Tordon 155 dans l'Etat du Para (voir article ci-devant).

. Décembre 1983 : Les prêtres français et les posseiros qui étaient détenus à Brasilia sont amnistiés.

. 31 Décembre 1983 : La CPT (Commission Pastorale de la Terre) dénonce : pendant l'année 1983, les conflits de la terre ont été à l'origine de la mort de 39 personnes. Ces affrontements ont eu lieu entre des paysans, des posseiros, et des hommes de main à la solde des propriétaires terriens.

Le même communiqué affirme que 632 personnes ont en outre été menacées de mort et 148 ont été détenues en Amazonie. La région la plus violente est celle de l'Araguaia, où 23 personnes ont été assassinées. Dans cette même région, 361 familles ont été expulsées de leurs terres.

les mènent à la mort. Pendant les années 79-82, le nombre de morts dans la région s'élevait à 144 individus.

Néanmoins, le Caqueta a fait l'objet de nombreux projets de développement. En réalité ces projets, irrationnels, finissent par anéantir l'économie de subsistance des paysans en faveur d'une économie qui est dirigée uniquement à la commercialisation et l'exportation.



COLOMBIE

Depuis 1979, le département du Caqueta est soumis à l'une des pires répressions de la part de l'armée dans le but de mettre fin au mouvement de guérilla. Les paysans souffrent des tortures qui

les mènent à la mort. Pendant les années 79-82, le nombre de morts dans la région s'élevait à 144 individus. Néanmoins, le Caqueta a fait l'objet de nombreux projets de développement. En réalité ces projets, irrationnels, finissent par anéantir l'économie de subsistance des paysans en faveur d'une économie qui est dirigée uniquement à la commercialisation et l'exportation.

EQUATEUR

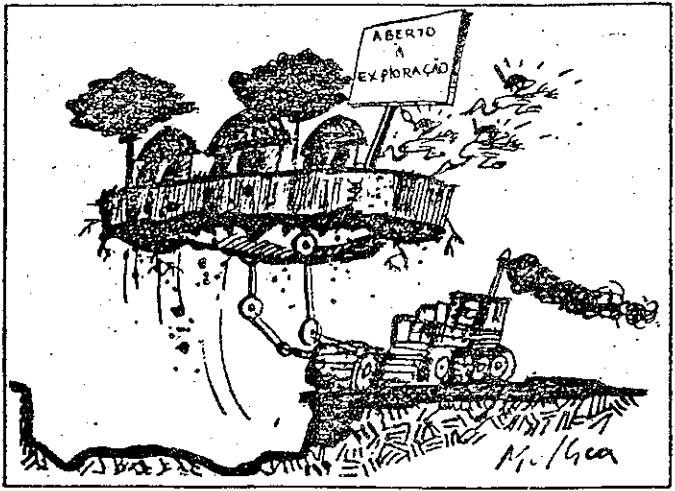
Le gouvernement met en place le Projet n° 43 pour l'Amazonie. Ce projet a pour but l'occupation de la région en favorisant la migration de colons. Ce fait a été dénoncé par les représentants de la Fédération SAVAR. Ce type d'initiative provoque des conflits entre les indiens et les colons.

. 28-30 Avril : Plus de 60 délégués indigènes se sont réunis à Pucallpa pour réaliser la IIIème Assemblée Générale de la FECONAU (Fédération des Communautés Natives du Ucayali). L'Assemblée a décidé de fortifier les liens avec d'autres organisations au niveau national pour consolider les revendications et les intérêts des communautés indigènes de l'Amazonie. ■

VENEZUELA

Puerto Ayacucho a été choisi par les représentants indigènes, de la "Réunion-Consulta" pour la création d'un bureau régional des affaires indigènes, comme siège de ce bureau lié à l'Institut Indigéniste Interaméricain, organisme de l'Organisation des Etats Américains, OEA.

Pendant cette réunion les représentants indigènes ont demandé le retrait des organisations missionnaires, notamment le "Summer Institut of Linguistics" et "New Tribes Missions" qui sont toujours dans leurs territoires. Les mêmes représentants ont aussi demandé que les pays du Pacte Amazonien respectent les intérêts des communautés indigènes de l'Amazonie.



PEROU

. Le décret législatif n° 2 et la Nouvelle Loi de l'Industrie, n° 22.407 offrent la selva péruvienne en cadeau aux entreprises d'exploitation de bois et de pétrole. Par ces lois les entreprises sont exonérées d'impôt, reçoivent des encouragements fiscaux et commerciaux, ainsi que des aides technologiques.

De cette façon le gouvernement laisse aux entreprises une grande partie de la forêt pour l'exploitation : Florestal Apurimac (88 925 hectares), Florestal Vilcobamba (113 000 hectares), Industrial Satipo (90 000 hectares). Le gouvernement a accordé à Shell pour une durée de 30 ans l'autorisation d'exploiter le pétrole sur 1 900 000 hectares. Ces projets vont épuiser les ressources animales et végétales essentielles à la survie des peuples indigènes de la région.

Bulletin Informatif du CIDA
Comité International de Défense
de l'Amazonie
Parution trimestrielle.
Adresse : 1, r. Montmartre 75001 PARIS
Ce bulletin est réalisé par
l'équipe du CIDA, association
à but non lucratif (loi 1901).
Ont collaboré à la réalisation
de ce numéro :
ALTHUON M., ATHIAS R., FOUCHER P.,
GARCIA O., GARCIA T.,
GONÇALVES R., KERBAOL D., MELO M.,
VAN DER LINDEN N.
Abonnements : voir bulletin
dernière page

VENEZUELA

l'action des sectes evangeliques

Située au sud du pays, l'Amazonie Vénézuélienne fait partie du bassin amazonien. Partagé entre le Brésil, la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, la Guyane et le Surinam, l'interaction entre ses différentes composantes caractérise ce bassin. D'un total d'environ 7 millions de Km², des calculs approximatifs estiment à 180 000 Km² la partie vénézuélienne.

Les populations indiennes de l'Amazonie vénézuélienne ont toujours été soumises à des systèmes d'oppression et d'étranglement économique. Les colonisateurs espagnols et les "criollos" les ont dépossédés de leurs terres les transformant en "peones" ou rejetés dans des zones chaque fois plus réduites, éloignées. Cette situation se retrouve aujourd'hui lorsque l'on analyse l'origine linguistique de ces ethnies. La majorité est descendante de la famille linguistique des Caribes qui habitaient la côte centre-Orientale du nord du pays, ils ont donc dû se déplacer et s'adapter à l'écosystème amazonien.

Malgré une législation "protectionniste" tant de la couronne espagnole que de l'Etat Vénézuélien les communautés indigènes sont en train de disparaître.

La population indienne de 350 000 ha environ à l'arrivée des espagnols ne représentait plus que 17% de la population totale trois siècles plus tard, en 1800, et aujourd'hui environ 100 000 (cf. carte linguistique)

Quelques causes de cette extinction :

D'une part :

- l'action de l'état qui, par ses programmes de "protection" a transformé l'indien en prolétaire sans identité. Cette colonisation interne a tué un peuple, celui des zones frontalières maintenant pri-

sonnier de l'alcool et de la prostitution. En fait ces programmes ont contribué à l'ethnocide de la culture indienne.

D'autre part :

- l'action des Nouvelles Tribues (NT) secte évangélique Nord-Américaine installée en Amazonie depuis 1946 dans l'état de Bolivar et le Territoire Amazone (38% du Vénézuela).

Elle est présente là où les ressources naturelles et minérales sont importantes et son action "missionnaire" touche les communautés Makiritares, Piarora, yanomani, Warao... Cette organisation dispose dans ces territoires d'une infrastructure supérieure à celle de l'état Vénézuélien (avions, piste d'atterrissage (13), radios)

Qui sont les "Nouvelles Tribus" ?

C'est une organisation transnationale (outre le Vénézuela elle est présente au Brésil, Paraguay, et en Colombie) qui utilise pour ses activités colonialistes les mêmes méthodes que l'Institut Linguistique d'été.

Quelle est cette méthode ?

- l'apprentissage de la langue indienne
- la traduction de la Bible
- un programme d'alphabétisation attaquant la langue indienne.

Les conséquences :

A travers les interdits (rites, croyances, boissons, cérémonies), le changement des règles culturelles (mariage, habitat communautaire) les valeurs traditionnelles de la communauté disparaissent perturbant son équilibre social et écologique.

Les Nouvelles Tribus utilisent :

L'alphabétisation :

- comme moyen de contrôle politique et idéologique

- pour introduire la religion protestante

L'évangélisation :

- pour diffuser une idéologie Nord-Américaine
- pour développer le fanatisme religieux.

Les nouveaux adeptes :

- pour intervenir dans la vie politique de leur communauté
- pour pénétrer de nouvelles communautés

. C'est en 1976 que les activités "missionnaires des NT" ont été dénoncés au Congrès National et dans la presse. Le dirigeant de cette secte au Vénézuéla (Jaime Bou, Nord-Américain) avait alors menacé les Makinitares de bombarder leur territoire si on les expulsait. A partir de ces faits, les dirigeants indiens (entre autre Barné Yavari, des Makiritares), les professeurs du département de linguistique de l'Institut de recherche de la faculté de sciences économiques et sociales de l'UCV (université Centrale du Vénézuéla), de l'école d'anthropologie et sociologie de Caracas fondaient un Comité d'Identité National qui sera plus tard le début d'un vaste mouvement rassemblant

indiens, anthropologues, sociologues, biologistes, cinéastes, avocats etc...

. En Février 1979, se constituait le "Mouvement pour l'Identité Nationale" qui avait comme autres objectifs de dénoncer l'action des NT devant le congrès national et les instances internationales pour obtenir l'expulsion de la secte.

Devant tout cela on se demande ?

- quel est l'intérêt des NT à pénétrer les communautés indiennes ?
- Après les accusations portées par les groupes indiens, la presse, le Mouvement pour l'Identité Nationale, pourquoi le gouvernement Vénézuélien n'expulse-t-il pas les NT du territoire Vénézuélien ? ■

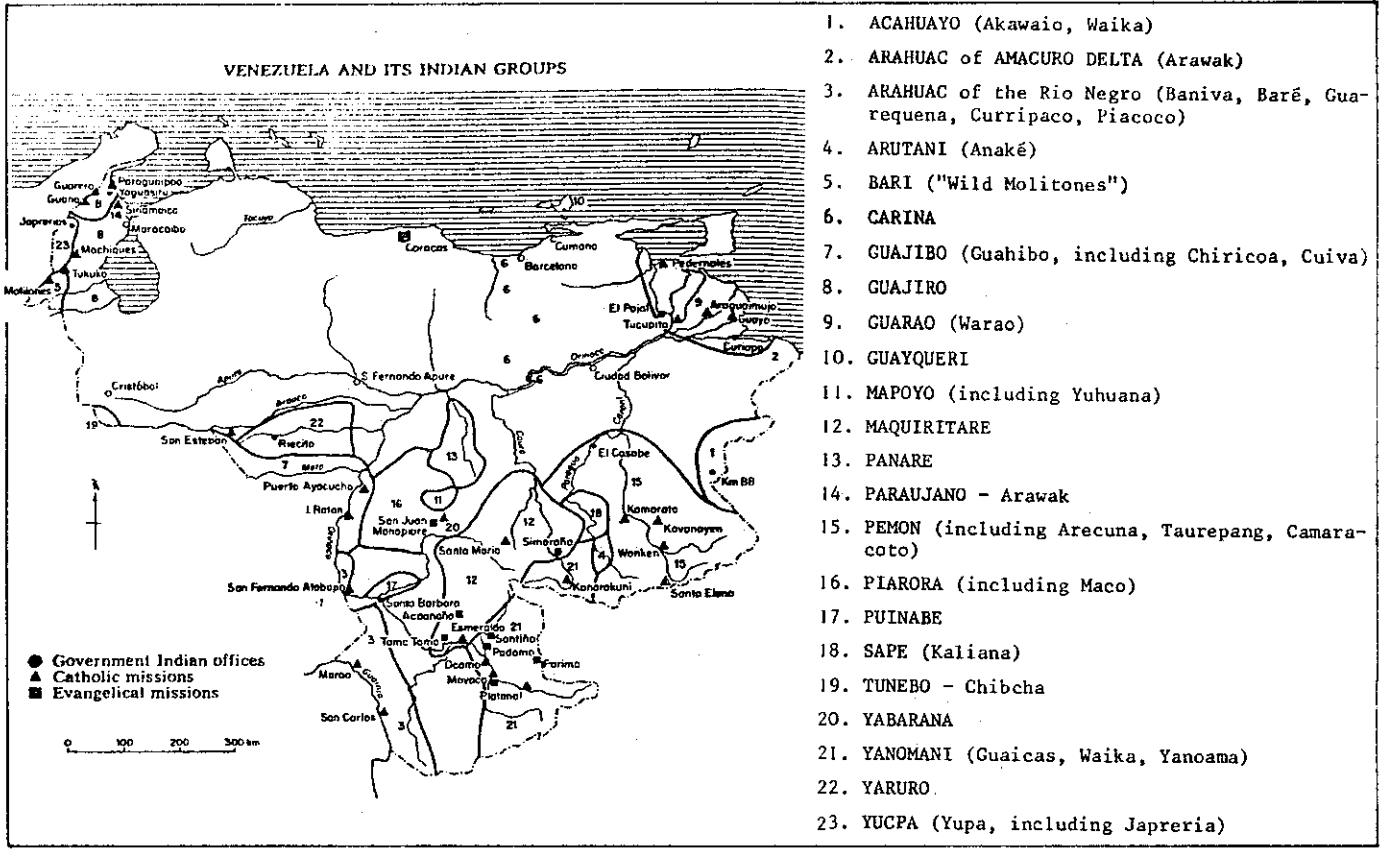
Bibliographie

Varios autores :

- Le cas des Nouvelles Tribus
Collection témoignage
Edition El Ateneo 1981, Caracas, 250p.

Carmelo Vildo :

- Réalité Indigène Vénézuélienne
Cours de formation socio-politique n°7
Centro Gumilla 1981, Caracas, 32 p.





MARÇAL

leader guarani

assassiné

Le 10 Juillet 1980

Il accueillait le Pape Jean-Paul II à Manaus, avec ces paroles :

"Sa Sainteté Jean-Paul II, je suis représentant de la grande tribu des Guaranis. Lors de la découverte de ce pays, nos ancêtres formaient une grande nation et aujourd'hui comme représentant de cette nation, qui vit en marge de la dite civilisation, Saint Père, je ne peux pas me taire durant votre visite dans ce pays.

Comme représentant, pourquoi ne pas dire de toutes les nations indigènes qui habitent ce pays devenu si petit pour nous et si vaste pour ceux qui nous l'ont pris. Nous sommes une nation dominée par les puissants, exploitée, une nation en train de mourir car ceux qui nous ont pris notre terre, Saint Père, ne nous ont pas donné les moyens de survivre.

Nos terres sont envahies, nos terres sont prises, nos territoires sont diminués, nous n'avons plus les moyens de survivre. Nous demandons à votre Sainteté de regarder notre misère, notre tristesse par la mort de nos leaders assassinés froidement par ceux qui prennent notre terre. Elle, qui pour nous représente notre vie, notre survie dans ce grand Brésil appelé pays chrétien.

Notre voix est étouffée par ceux qui se disent les dirigeants de ce pays. Saint Père, votre visite est une grande espérance pour nous, emmener notre clameur, notre voix vers d'autres territoires pour que d'autres peuples luttent pour nous, car notre nation est en train de disparaître du Brésil".

Le 25 Novembre 1983

Il était assassiné à Campestre, village de l'Etat de Mato Grosso du Sud (MS) où il travaillait comme infirmier.

Avant d'y être transféré comme fonctionnaire de la FUNAI, il habitait la réserve de Dourados (Territoire des Guaranis). Il y soutenait la lutte de ce peuple, en particulier celle des groupes vivant en lisière de la forêt dans des fazendas et toujours menacés d'expulsion.

Marçal, âgé de 63 ans, connu pour sa lutte incessante en faveur de son peuple participait ces dernières années à de nombreuses réunions de leaders indiens, des séminaires. Il collaborait au tournage du film "Terra dos Indios". Son discours improvisé pour saluer le Pape Jean-Paul II à Manaus en 1980 le faisait connaître à l'opinion publique internationale. ■



Conflits de la Terre au Brésil

Avec le coup d'Etat de 1964 commencent à éclater les conflits de la terre en Amazonie. La lutte pour la possession de la terre s'accroît dans les années 70 par la construction de la route transamazonienne. Des millions de travailleurs ruraux, principalement du Nord - Est étaient déplacés pour s'installer le long des routes qui s'ouvraient dans la forêt amazonienne.

Cette population rurale n'a jamais pu compter sur l'assistance du gouvernement et s'est trouvée abandonnée par la faillite des projets de colonisation. La politique agricole du gouvernement axée sur les grandes entreprises, des avantages sociaux seront accordés à ceux qui disposent d'un capital suffisant pour investir. C'est ainsi que des milliers d'hectares seront donnés aux grands groupes, surtout internationaux.

A côté des grands projets installés le long de la route transamazonienne, on peut voir des lopins de terre occupés par les "posseiros" coincés entre les "fazendas" et risquant l'expulsion. Les posseiros qui travaillent la terre avec difficulté sont aussi obligés de travailler comme "peoes" dans les grands projets, défrichement... En fait, ils servent de réservoir de main-d'oeuvre.

Avec les années, le nombre de travailleurs sans terre augmente, le nombre d'expulsions provoquant des conflits va se multiplier. Devant cette répression, dirigée tant par les grands groupes agroforestiers, miniers que par le gouvernement, la confrontation éclate avec les travailleurs sans terre et les peuples indigènes, la violence du conflit se transforme en massacre.

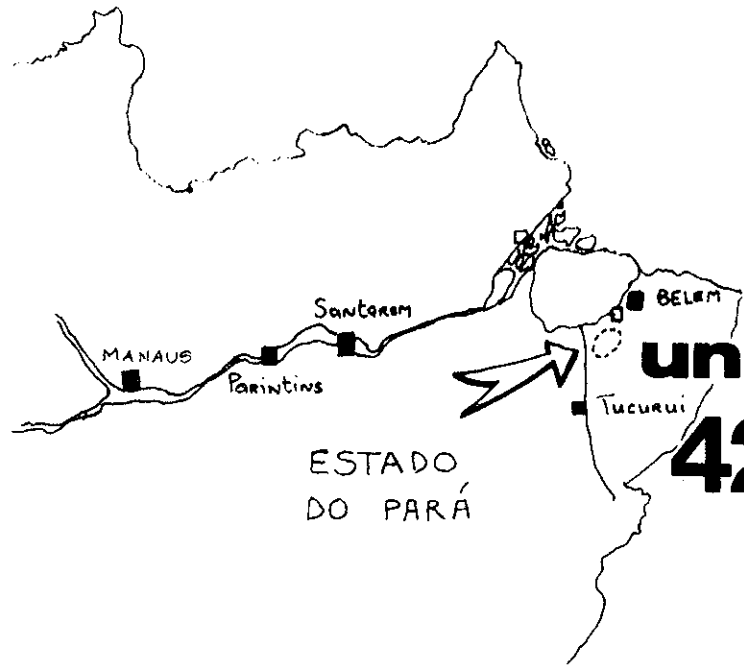


Ceux qui essayent de le dénoncer, de faire entendre la voix des opprimés sont éliminés, leaders paysans, syndicalistes, avocats des travailleurs sans terre, militants de l'église.

Assassinat, persécution, arrestation et toutes les formes de répression contre les "posseiros", les salariés, la famille est le résultat de cet affrontement avec ceux qui monopolisent la terre.

Entre Janvier 1979 et Juillet 1981, 14 leaders syndicaux, des milieux ruraux, 3 leaders indigènes ont été assassinés, dont la moitié en Amazonie. Selon la CPT (Commission Pastorale de la Terre) sur un total de 916 conflits de la terre, 473 étaient localisés en Amazonie (Données 1980/1981).■

Note : Pour des données plus récentes, voir la chronologie de 1983 publiée dans ce bulletin.



tailandia:

un défoliant tue 42 personnes

42 personnes sont décédées à la suite de l'utilisation d'un défoliant dans l'Etat du Para en Amazonie brésilienne. Le scandale a été révélé en France le 16 Décembre dernier par "Libération" et "Le Matin". Le produit, qui a tué aussi de nombreux animaux, était destiné à faire disparaître toute trace végétale le long d'un couloir de 220 km de forêt destiné à la construction d'une ligne électrique. Cette ligne devra permettre à la Centrale hydroélectrique de Tucuruí qui, une fois ses travaux terminés, aura une capacité de 8 millions de Kilowatts/heure, d'approvisionner Belém, la capitale de l'Etat.

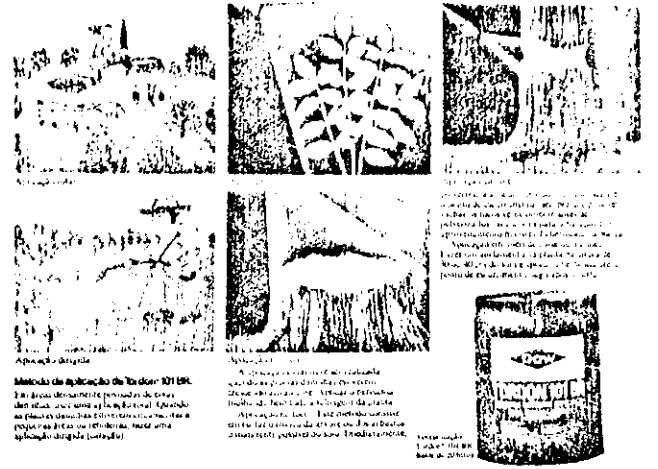
SUR LES TRACES DE L'AGENT ORANGE

Le produit utilisé aurait été le Tordon 155, appelé aussi "agent orange". Cet herbicide extrêmement puissant avait acquis fort mauvaise réputation dans les années 60, lors de son utilisation par les américains au Vietnam, où il causa des milliers de victimes. C'est après cela qu'il fut interdit dans tous les pays, y compris le Brésil. Pourtant, de 1971 à 1974, l'Institut de Recherche et d'Expérimentation Agricole brésilien tolère l'utilisation de l'agent orange dans l'Etat du Para sur les plantations de caoutchouc des entreprises Pirelli et Goodyear ("O Liberal", Février 1976). En 1978, à nouveau, l'agent orange et rien moins que du Napalm sont lancés dans l'Etat de l'Acre. Bilan : 20 victimes. La région du fleuve Jari n'est pas épargné par le Tordon 155, et en 1981, le Tribunal Russell dénonce les ravages causés par le Tordon 155 chez les indiens Nambiquara (Rondonia).

LA RENTABILITE AVANT TOUT

Aujourd'hui, et en dépit des dangers notoires présentés par le Tordon 155, Eletronorte -l'entreprise d'électricité pour le Nord du Brésil- a renouvelé son usage non seulement sur l'emplacement de la ligne électrique, mais aussi sur la zone devant être inondée pour le barrage de la centrale. Quel est donc l'intérêt de ce défoliant ? C'est un moyen rapide et économique de nettoyer une forêt dense, et c'est pourquoi il a été choisi par Eletronorte qui veut terminer les travaux coûte que coûte avant la fin 84: les difficultés d'importation de l'équipement, la commercialisation du bois coupé, les retards dans la construction posent de tels problèmes que Tucuruí est devenu un véritable désastre, tant du point de vue financier que commercial, sans parler de la catastrophe écologique.

Cadê o mato que estava aqui? Tordon-101 BR matou.



Anuncio de Tordon-101 feito em 1979

Les effets du Tordon 155, utilisé comme défoliant, et la dioxine qu'il dégage sont très graves et provoquent des déformations physiques et mentales, des avortements, l'intoxication du lait maternel et des aliments. A Tailandia -60 km de Belem- qui est, par une ironie du sort, le nom du village touché par les effets du défoliant, 42 personnes sont mortes jusqu'à aujourd'hui, d'autres souffrent de troubles graves et 80 têtes de bétail sont mortes, ainsi que des animaux domestiques, et une partie des plantations a été détruite.

TROP TARD

Avant le drame, le professeur Pinheiro, agronome, avait dénoncé dans la presse, l'utilisation probable de l'agent orange sur la zone du barrage. Il avait affirmé que le déversement de 30 litres du produit par hectare sur la zone inondable, pourrait entraîner l'élimination d'une population équivalente à celle de New York. Eletronorte avait alors entamé une action en justice contre M. Pinheiro, niant le bien-fondé des accusations de celui-ci.

A l'annonce de la mort de 42 habitants de Tailandia, Eletronorte a prétendu qu'elle n'avait pas utilisé le Tordon 155 mais un autre défoliant, le Tordon 101, beaucoup moins puissant et sans effets nocifs pour les humains et les animaux. Comment la Compagnie explique-t-elle alors le drame de Tailandia ? Fait curieux, la Dow Chemical, société américaine qui a été chargée de l'expertise, n'a pas voulu révéler le nom scientifique de la substance trouvée à Tailandia.

Le Secrétaire à l'Agriculture, João Batista Bastos, a demandé qu'une nouvelle enquête soit faite afin d'éclaircir l'affaire. Tucuruí n'est hélas pas un cas isolé et s'ajoute au nombre des mégaprojets qui, au Brésil et particulièrement en Amazonie, sont mis en oeuvre au mépris des intérêts et de la survie des populations locales ? Carajas, Balbina, Polonoroeste en sont d'autres exemples. Faut-il attendre le sacrifice de 42 personnes au moins, pour que le gouvernement daigne intervenir ? ■

Voici la sinistre histoire de quelques-unes des victimes de Tailandia. On ne connaît pas encore tous les effets génétiques que l'agent orange causera aux futures générations, mais il est probable que la population de Tailandia verra croître le nombre d'avortements et de troubles congénitaux.

- Jaciene Santos da Silva - 13 ans. Décédée après s'être baignée dans la rivière de Tailandia, à l'endroit de la ligne électrique d'Eletronorte. A été hospitalisée à Tomé-Açu où elle est décédée 24 heures après (Avril 82)
- Raiminda Mendes da Silva - 1 an. Est morte 20 heures après avoir mangé du "camapu" (fruit régional) provenant d'un arbre qui se trouvait sous la ligne de transmission d'Eletronorte. A été enterrée au vieux cimetière de Tailandia (Mars 82)
- Neire Terezinha Rodrigues da Rosa - 16 ans. Etait enceinte de 8 mois Le poison avait été lancé dans le jardin de sa maison (près de la ligne de transmission). Prise de fortes douleurs, elle est décédée 24 heures après le lancement de l'agrottoxique. L'enfant est mort également. A été enterrée à Tailandia (Mars 82)
- Celio Roberto Gusmão - 3 ans. Le médecin a diagnostiqué les symptômes de l'empoisonnement. Décédé au bout de 12 heures environ.

mort aux indiens

L'année 1983 s'est achevée pour les peuples indigènes d'une manière tragique : par l'assassinat du leader guarani, Marçal Tupany. "L'indien, celui qui doit mourir" demeure l'une des principales cibles de la politique brésilienne. Mort aux indiens ! Tel est le refrain que l'on peut lire entre les lignes de toute une série de décrets et de projets de loi parus au Brésil durant l'année 1983. Nous présentons ces projets par ordre chronologique :

- Décret 88.118 (février) :
Il enlève à la Funai la compétence exclusive dans la démarcation des territoires indigènes, en soumettant le processus à l'approbation d'un Groupe de Travail interministériel incluant "d'autres organismes fédéraux et d'Etat".

Chacun sait l'intérêt économique que représente les terres indigènes pour les gouvernements des états. Ce décret vient donner à ces gouvernements un instrument légal pour l'exécution de cet objectif.

- Projet de loi n° 1 179/83 (mai) :
Propose l'ouverture et l'exploitation du gisement de cassitérite dans la Serra de Surucucu, territoire traditionnel des Yanomani. Il propose encore l'utilisation de ces indiens comme main d'oeuvre (sic). Ce projet est l'oeuvre du député Muzariblo Cavalcante (PDS de Roraima).

Présentation interministérielle des motifs n° 055 (septembre) :
Approuvée par le Président de la République, règlemente l'intervention de la Police Militaire et de la Police Fédérale en cas de tension ou de conflit mettant en cause des indiens. L'intervention peut être demandée par la Funai, par des particuliers intéressés ou encore sur l'initiative de la Police Militaire elle-même.

- Décret n° 88/985 (novembre) :
Ouvre définitivement les territoires indigènes à l'exploitation minière par des groupes économiques, sous prétexte de les protéger contre les effets destructeurs du garimpo. Ce décret inclut la Présentation interministérielle des motifs n° 88 (octobre). Il vient légitimer les invasions d'entreprises comme Elf Aquitaine et d'autres qui exploitent les richesses naturelles des territoires indigènes, en contradiction avec l'article 198 de la Constitution Fédérale. L'article 8 permet l'utilisation de main d'oeuvre indigène dans les travaux miniers.

- Projet de loi n° 634 A/75 (nouveau Code Civil) :
L'Article 3 (incise) IV définit les indiens comme absolument incapables. Ceci signifie une régression inacceptable, enlève aux indiens toute possibilité d'exprimer leur volonté propre, ainsi que la possibilité de s'organiser.

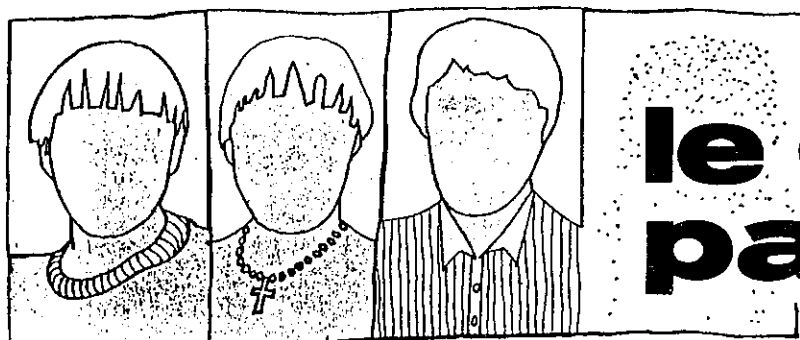


•Projet de loi n° 2465/83 :

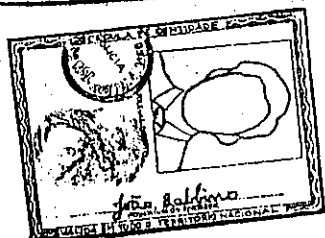
Propose l'émancipation obligatoire des indiens en leur ôtant toute possibilité de manifestation de leur volonté. En dernière analyse, ce type d'émancipation cherche surtout la libération des terres indigènes, réduisant ainsi les indiens à lutter désarmés contre la spoliation de leurs terres. Ce projet est l'oeuvre du député Joao Batista Fagundes (PDS), également dans l'état de Roraima, l'une des unités de fédération où la population indigène est importante. C'est à Roraima que se trouvent la majorité des Yanomani, Makuxi, Ingariko, Wapixana, Mayongong Waimiri-Atroari et Wai-Wai.

A aucun moment de l'élaboration de ces projets les dirigeants indigènes n'ont été consultés, ou tout au moins informés. Pas plus au sujet de l'élection et de la démarcation des terres indigènes, que de l'exploitation des minerais ou encore de la proposition d'émancipation. (le statut de l'indien prévoit la consultation des communautés indigènes.) Ceci dénote une attitude raciste exprimée surtout dans la proposition du nouveau Code Civil qui va à l'encontre des droits élémentaires de l'homme.■

(Source utilisée : Porantim, Déc. 1983, Lettre au Président de la République, adressée par les organisations de soutien aux peuples indigènes du Brésil. 27.11.83)



le cas pataxó



Le 26 Septembre 1983, la police fédérale a forcé un groupe d'indiens Pataxo digène de Caramuru-Paraguaçu dans l'Etat de Bahia. Menacés de mort par les fazendeiros (propriétaires terriens), les deux chefs Nailton Muniz et Samado Santos, se sont enfuis à Salvador. Sans armes et sans nourriture, les indiens sont confinés dans des tentes semblables à un camp de concentration, et sont sous la menace des pistoleiros des fazendas voisines qui attendent qu'ils sortent à la recherche de nourriture.

Dans une interview au "Jornal da Bahia" du 30 Septembre, le juge Lazaro Guimaraes, qui est à l'origine de l'installation forcée des indiens, a confirmé que "le groupe de Pataxo Ha-Ha-Hae court le danger imminent d'être massacré" par les

fazendeiros. La FUNAI (Fondation Nationale de l'Indien) a refusé tout soutien aux indiens.

Propriétaires légaux de 90 000 ha dans la région de Caramuru et Paraguaçu par le décret-loi 1916 de 1926, les indiens Pataxo ont vu leurs terres progressivement envahies par les plantations de cacao et les entreprises d'élevage car elles représentent un grand potentiel économique. L'invasion décisive eut lieu en 1957 lorsque des fazendeiros de la région demandèrent l'extinction de la réserve. En 1979, la FUNAI tenta de démarquer une parcelle de la réserve initiale (10 000 ha) mais elle se heurta à nouveau à l'action violente des fazendeiros. Les Pataxo durent alors se disperser progressivement.

LA POLICE ENVOIE LES INDIENS DANS UN "CAMP DE CONCENTRATION"

Le 28 Avril 1982, les Ha-Ha-Hae, avec l'appui de la FUNAI et de la police fédérale, retournent sur leurs terres et s'installent dans la fazenda São Lucas. Les fazendeiros, avec l'appui du gouverneur de l'Etat de Bahia, exigent le transfert des indiens. Ceux-ci rejettent toute négociation de transfert. Finalement, la FUNAI, sous la pression des forces politiques à la veille des élections, menace les Pataxo de leur retirer leur soutien ; une partie des indiens auraient alors accepté un accord.

Or, cet accord est contraire au Statut de l'indien qui veut que "les terres indigènes ne pourront faire l'objet d'aucune négociation juridique qui restreigne le plein exercice de possession

directe par la communauté indigène ou par les silviculteurs". Il s'agit en outre d'une violation des principes énoncés par la Convention 107 de Genève de 1957 sur les populations indigènes.

Face à la situation précaire des Pataxo Ha-Ha-Hae, Mario Juruna, premier délégué indien au Congrès Fédéral de Brasília, a annoncé son intention de visiter le "camp de concentration" avec une délégation de parlementaires. La visite a été ajournée à cause de la pression des propriétaires terriens.

Le CIDA -Comité International pour la Défense de l'Amazonie- demande que soient respectés les droits des indiens Pataxo à leur territoire conformément à la Constitution Fédérale, et que des mesures soient prises afin de leur assurer la protection contre les exactions des propriétaires terriens et de leurs bandes armées dans la région. ■





manaus:

ECHEC D'UN MODELE

L'augmentation des tarifs de transport public à Manaus en Octobre 1983 est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Avec un niveau de vie toujours plus réduit par une inflation galopante (plus de 170% par an), quelles sont les alternatives pour ses habitants dont 80% de la population active (soit 1/4 de la population totale) gagne moins de 2 fois le salaire minimum ? (590 Frs par mois)

La manifestation des étudiants et enseignants pour demander de meilleures conditions et de meilleurs salaires était brutalement réprimée par la police. 45 enseignants des écoles publiques de Manaus étaient arrêtés et menacés d'expulsion par le gouverneur d'opposition, Gilberto Mestinho, élu en Mai 1983. Malgré la victoire de l'opposition dans la plupart des états du Nord, c'est-à-dire en Amazonie, rien ne semble avoir changé.

Chômage, invasion des terres, violence dans les rues, exploitation des enfants.. sont les scènes courantes de la vie à Manaus depuis la création de la zone franche. Le modèle artificiel mis en place en 1967 pour 30 ans par le gouvernement cherche à attirer les investissements étrangers dans la région grâce à un mécanisme d'exonération fiscale et d'avantages financiers.

Cette politique a permis l'implantation de plusieurs grandes entreprises de montage, filiales de multinationales. Moto Honda, Philips, Philco, Thomson, Gillete, Sharp... Les entreprises savent profiter de l'abondance d'une main d'oeuvre jeune, sans expérience et bon marché.

Le début de la zone franche de Manaus a été marqué par l'euphorie du commerce libre. L'importation de biens de consommation les plus sophistiqués en "free tax" a bouleversé la vie de Manaus, la télévision y était inconnue auparavant.

Le mythe de la zone franche a attiré vers la ville les gens de l'intérieur "les caboclos" qui viennent y chercher du travail dans les usines de montage. Manaus éclate sous la pression des immigrants, l'insuffisance de logements, d'écoles, d'hôpitaux, de moyens de transport est manifeste. La masse des immigrants vit dans des conditions infra-humaines dégradantes que ce soit dans le centre ville, la périphérie, les Iguarapès (petits ruisseaux).

Ce n'est pas par hasard si 70% de l'espace urbain de Manaus est constitué de bidonvilles.

Manaus aujourd'hui, un Hong-Kong en faillite ? Trouver un emploi dans une entreprise devient de plus en plus difficile sinon impossible. Le modèle artificiel perd son souffle, les entreprises touchées par la crise licencient près des deux tiers de leurs effectifs et rationalisent le travail sur les chaînes de production. ■

informations – cida

. ACTIVITES

- Nov. 1983 : Campagne sur le cas des indiens Pataxo (BRESIL)
- 7-12 Nov. 1983 : Exposition sur l'Amazonie
Semaine culture brésilienne vivante
Maison du Brésil
- 19 Déc. 1983 : Assemblée Générale annuelle
à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine
- Janv. 1984 : Lettres de protestation au Président de la République
du Brésil
 - sur les défoliants
 - sur les nouvelles lois contre les indiens du Brésil
 - sur l'assassinat de Marçal, leader indien Guarani
- 3 Fév. 1984 : Emission de radio sur Fréquence Montmartre - 98,85 MHz
22h/ "Saravá"
- 8 Fév. 1984 : Réunion d'Information sur le statut de l'indien
- 24 Mars 1984 : Fête de soutien au CIDA
Cette fête aura lieu au 1, rue Montmartre 75001 PARIS

. PERMANENCES ET REUNIONS

Les réunions bimensuelles de l'association ont lieu un mercredi sur deux au C.L.A., 1 rue Montmartre 75001 PARIS

. MATERIEL DISPONIBLE (Prêt, Vente...)

- Exposition sur l'Amazonie (21 panneaux - 50/60 cm)
- Montage diapositives (95 diapos, texte écrit + bande sonore)
Durée : 20 minutes
Thème : l'Amazonie, les indiens...
Prix : 60 F/jour (+port) ou 100 F/week-end
- Anciens numéros
Bulletin Informatif du CIDA
Dossier annuel "Sauve qui peut l'Amazonie"

. DOCUMENTATION

Consultable en prenant contact avec l'association

. CORRESPONDANCE

Courrier : CIDA, 1 rue Montmartre 75001 PARIS
Contact par tél. : (1) 633.93.39

à connaître

Dans chaque numéro nous essayerons d'entretenir cette rubrique en fournissant des données concernant des organismes, des institutions, et des associations qui s'intéressent à la question amazonienne. Dans ce numéro nous présentons quelques institutions et associations internationales qui développent un important travail d'information et de défense des minorités ethniques, et notamment des populations indigènes de l'Amazonie et de l'ensemble du continent Américain.

. INTERNATIONAL WORK GROUP FOR INDIGENOUS AFFAIRS-IWGIA

IWGIA a été créé en 1968 d'après les résolutions du 38^e Congrès International des Américanistes réalisé à Stuttgart. Les activités de IWGIA sont tournées vers l'Amérique Latine : soutien financier aux activités des organisations indigènes, centre de documentation sur les populations indigènes à Copenhague.

Adresse :

Frederikesholms Kanal 4A - 1220 Copenhague K - DENMARK

Publications : IWGIA DOCUMENT

. AMAZIND

Centre de documentation sur les peuples indigènes de la région amazonienne. Ce centre est soutenu par IWGIA.

Adresse : 28 Rue Saint-Léger - 1024 - Genève - SUISSE

Publications : AMAZIND

. SURVIVAL INTERNATIONAL -S.I.

S.I. a été créée en 1969 dans le but de ramasser des fonds pour les "peuples primitifs". Aujourd'hui elle entretient de nombreux projets dans des régions indigènes et mène une vaste campagne d'information sur la situation concrète dans laquelle se trouvent les indiens. Actuellement il existe d'autres centres de S.I. aux Etats-Unis, au Canada et en France.

Adresse :

S.I. France, 22 Rue St Guillaume - 75007 PARIS

Publications : S.I. Review (en anglais)

Dossier d'Information (anglais et français)

Rapport annuel (français)

. ANTHROPOLOGY RESOURCES CENTER -ARC

ARC a été créé dans le but de transformer l'anthropologie en action. Ses recherches ont pour but de donner aux communautés indigènes et à d'autres associations les moyens de se défendre.

Adresse :

59 Temple Place - Suite 444 - Boston - MA 02111 - USA

Publications : ARC News Letters, ARC Bulletin

The Global Report, d'autres publications de caractères spécifiques

. GESSELLCHARFT FÜR BEDROHTE VOLKE -GfBV

Ses activités ont commencé en 1977 dans le but d'informer l'opinion publique allemande sur les peuples menacés dans le monde. Aujourd'hui GfBV comprend plusieurs groupes en RFA qui financent des projets dans des régions indigènes en Amérique Latine.

Adresse :

Postfach 159 - D - 3400 Göttingen - RFA

Publications : POGROM, Viert Welt Aktuell

comité international de défense de l'amazonie
ATIF • BULLETIN INFORMATIF • BULLETIN

sommaire

- 3 Editorial
- 4 Chronologie
- 6 Vénézuéla : L'action des sectes évangéliques
- 8 Marçal : Leader guarani assassiné
- 9 Conflits de la terre au Brésil
- 10 Taïlandia : Un défoliant tue 42 personnes
- 12 Mort aux indiens !
- 13 Le cas pataxo
- 15 Manaus : Echec d'un modèle
- 16 Informations CIDA
- 17 A connaître : IWGIA - AMAZIND - SURVIVAL -
INTERNATIONAL - ARC - GFBV



CIDA - Comité International pour la Défense de l'Amazonie
1 Rue Montmartre 75001 PARIS / N° de compte : BNP 08 10 92/89

BULLETIN D'ADHESION

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél.()

. Je souhaite adhérer au CIDA : cotisation annuelle 150 Frs
Etudiants 100 Frs
Soutien 300 Frs

Cette cotisation donne droit à recevoir le Bulletin Informatif ainsi
que le dossier annuel : "Sauve Qui Peut l'Amazonie!"

Veuillez trouver ci-joint la somme correspondante.